



Les tarifs correspondent aux offres types de PARIS AVOCAT SERVICES.

PARIS AVOCATS SERVICES n'est pas assujéti au paiement de la TVA, les prix HT s'entendent donc comme le prix total facturé.

Une formule personnalisée sur devis peut être établie sur demande.

## SERVICE RELEVÉ DE TOQUE

**Au vestiaire des avocats du Palais de Justice de Paris vers le cabinet parisien de l'avocat.**

- ❖ **Offre 1** : 1 toque, 2 fois par mois : 30 euros par mois  
Toque supplémentaire 8 euros par mois  
Ramassage courrier Palais : 6 euros
- ❖ **Offre 2** : 1 toque, 1 fois par semaine : 45 euros par mois  
Toque supplémentaire 12 euros par mois  
Ramassage courrier Palais : 10 euros
- ❖ **Offre 3** : 1 toque, 2 fois par semaine : 80 euros par mois  
Toque supplémentaire 18 euros par mois  
Ramassage courrier Palais : 16 euros
- ❖ **Offre 4** : 1 toque, tous les jours 185 euros par mois  
Toque supplémentaire 40 euros  
Ramassage courrier Palais : 22 euros
- ❖ **TOQUE PROVINCE** : Même tarification que les formules parisiennes

## DEPOT / RETRAIT ACTES ET DOSSIERS

**Aux Palais de Justice et en juridictions**

- ❖ **Paris** : 25 euros la démarche
- ❖ **Nanterre** : 45 euros la démarche
- ❖ **Versailles/Bobigny/Créteil** : 65 euros la démarche
- ❖ **Evry** : 95 euros la démarche
- ❖ **Autres demandes** : sur devis

Les actes et dossiers sont relevés à votre cabinet le matin, à partir de 9 h pour dépôt en juridiction dans la journée, sauf urgence sur demande.

15 minutes d'attente sont comprises dans le tarif, au-delà, 5 euros par tranche de 10 minutes.

### Modalités de paiement :

Les factures sont envoyées par mail et les copies déposées dans votre toque.

**Relève Toque** : La facture est éditée trimestriellement et payable sous 45 jours.

**Dépôt/Retrait Acte** : La facture est éditée mensuellement et payable dès réception.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION - RELEVÉ TOQUE  
DEPOT/RETRAIT ACTES  
PARIS AVOCAT SERVICES



Je, soussigné(e) SCP/Maître.....  
confirme accepter, après avoir pris connaissance des conditions générales de ventes de Vincent Julcour - Paris Avocat Services mon inscription au(x) service(s) suivants :

**Relève de Toque du service courrier des avocats du Palais de Justice de Paris vers mon cabinet parisien**

FORMULE	TOQUE SUPPLEMENTAIRE	RAMASSAGE COURRIERS PALAIS	TARIF MENSUEL
<input type="checkbox"/> <b>2 fois par mois</b> la toque : 30€	8€ X.....	6€ <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	....€
<input type="checkbox"/> <b>1 fois par semaine</b> la toque : 45€	12€ X.....	10€ <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	....€
<input type="checkbox"/> <b>2 fois par semaine</b> la toque : 80€	18€ X.....	16€ <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	....€
<input type="checkbox"/> <b>Tous les jours</b> la toque : 185€	40€ X.....	22€ <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	....€

**Toque Province :** Prix identiques à la formule Paris

**Autres demandes** sur devis

Nom, Prénom, SCP... : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Etage : ..... Bâtiment : ..... Code/interphone : .....

Horaires d'ouverture : .....

Contact : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

En cas d'absence :

Retour Toque  Boîtes aux lettres  Gardien  Autre : .....

**Pièces à imprimer et à retourner par mail à [info@parisavocatservices.fr](mailto:info@parisavocatservices.fr)**

- Formulaire d'inscription relève toque rempli et signé
- Formulaire d'information - mandat rempli et signé

**Mandat :** un mandat autorisant la relève de Toque de l'avocat au vestiaire du Palais de Justice de Paris est également à remplir pour habilitier Vincent Julcour – PARIS AVOCAT SERVICES.

**Modalités de paiement :** La facture est éditée trimestriellement et payable sous 45 jours. Les autres prestations sont éditées mensuellement et payables dès réception.

Fait à

Date

Signature et tampon

# FORMULAIRE D'INFORMATION - MANDAT PARIS AVOCAT SERVICES



Je soussigné(e) Maître, Nom, Prénom

**Autorise** et **mandate** de façon permanente la société PARIS AVOCAT SERVICES à relever ma toque

Toque N° :

Date de naissance :

Barreau(x) d'appartenance(s) :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Date :

Signature et tampon Précédé de la mention « Bon pour accord »

Je soussigné(e) Maître, Nom, Prénom

**Autorise** et **mandate** de façon permanente la société PARIS AVOCAT SERVICES à relever ma toque

Toque N° :

Date de naissance :

Barreau(x) d'appartenance(s) :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Date :

Signature et tampon Précédé de la mention « Bon pour accord »

Je soussigné(e) Maître, Nom, Prénom

**Autorise** et **mandate** de façon permanente la société PARIS AVOCAT SERVICES à relever ma toque

Toque N° :

Date de naissance :

Barreau(x) d'appartenance(s) :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Date :

Signature et tampon Précédé de la mention « Bon pour accord »

# CONDITIONS GENERALES DE VENTES

## PARIS AVOCAT SERVICES



En vigueur à compter du 01/02/2018

Les présentes conditions générales visent à définir les relations contractuelles entre l'Avocat et Vincent Julcour - PARIS AVOCAT SERVICES, ci-après désigné PARIS AVOCAT SERVICES.

Vincent Julcour - PARIS AVOCAT SERVICES propose un service spécialisé à destination des avocats inscrits au barreau de Paris, consistant à effectuer :

- De la relève de toque pour dépôt au cabinet de l'avocat
- Ramassage du courrier « Palais »
- De la veille
- Des démarches auprès des greffes des tribunaux
- Du dépôt / relève de dossier

Les services PARIS AVOCAT SERVICES fonctionnent de 9h à 18h.

### 1. GENERALITES

« Clerc de Palais » : est chargé de distribuer le courrier du palais de justice aux avocats mais aussi de retirer ou déposer des actes et des dossiers aux différents greffes des palais de justice et tribunaux de Paris et d'Ile de France. Il est le lien entre le cabinet d'avocat et le palais de justice.

« Courrier Toque » : Tous courriers, documents, objets déposés à l'intérieur de la toque

« Toque » : Casier de correspondance de l'avocat avec un numéro d'identification unique ainsi que la réserve du dessus, sous réserve d'une quantité raisonnable de courriers. Un supplément surcharge peut vous être facturés.

« Courrier Palais » : Tous les courriers, documents disponibles à votre cabinet à déposer aux différentes instances ayant leurs boîtes aux lettres service courrier du TGI de Paris.

PARIS AVOCAT SERVICES s'engage à ce que chaque pli collecté (documents, classeurs, courriers...) soit manipulé et transporté avec la plus grande discrétion et dans le respect des règles déontologiques de confidentialité de l'avocat.

L'avocat s'engage à présenter les documents collectés enveloppés, fermés et étiquetés.

Afin de garantir ses engagements, PARIS AVOCAT SERVICES ne pourra relever un document qui ne respecte pas la définition du « Courrier Palais » ou du « Courrier Toque ».

L'équipe de PARIS AVOCAT SERVICES est soucieuse de la responsabilité des missions de l'avocat, c'est pour cela que chaque avocat possède son contact dédié, garantissant confiance et confidentialité.

Chaque mission effectuée par PARIS AVOCAT SERVICES sera notifiée et justifiée par l'envoi d'un mail, dans l'heure qui suit l'accomplissement de la prestation.

Les toques supplémentaires sont pour la même adresse de dépôt et sur la même facture.

### 2. RESPONSABILITE

En cas d'inaccessibilité du Palais de Justice de Paris ou au service des toques, PARIS AVOCAT SERVICES sera dans l'obligation de reporter sa prestation et ne pourra être tenue pour responsable. Également, PARIS AVOCAT SERVICES ne pourra être tenue responsable d'une prestation retardée en cas de force majeure, de cas fortuit ou du fait de l'avocat.

Toutefois, dans le cas exceptionnel où PARIS AVOCAT SERVICES est dans l'incapacité d'effectuer sa prestation, elle s'engage à la reprogrammer dans les plus brefs délais et dédommagera l'avocat dans la limite du montant de la prestation

En cas de perte ou de vol, PARIS AVOCAT SERVICES s'engage à faire de son mieux afin de prévenir toutes les autorités concernées dans les plus brefs délais.

### 3. LITIGE

Les présentes conditions générales sont gouvernées par la loi française. Tout litige pouvant s'élever entre PARIS AVOCAT SERVICES et l'avocat concernant les présentes conditions générales devra être porté devant le Tribunal de commerce de Paris.

### 4. FORMULE

Les différents types de formules proposés ont été conçus pour répondre aux besoins généraux des avocats. Toutefois, sur demande, une formule personnalisée peut être mise en place selon vos besoins. La formule devient effective après réception complète du dossier par PARIS AVOCAT SERVICES, à savoir :

Formulaire d'inscription relève toque dûment complété, tamponné, signé et accompagné des pièces obligatoires : Formulaire information – Mandat complété et signé et justificatifs professionnels.

La signature du Formulaire d'inscription relève toque vaut comme contrat et comme acceptation des présentes conditions générales de vente.

Une confirmation par mail, reprenant les services et les tarifs sélectionnés sera adressée par mail dès validation de la formule par PARIS AVOCAT SERVICES.

### 5. TARIFS :

Les tarifs correspondent aux offres types de PARIS AVOCAT SERVICES, sachant qu'une formule personnalisée sur devis peut être établie sur demande. **PARIS AVOCATS SERVICES n'est pas assujéti au paiement de la TVA, les prix HT s'entendent donc comme le prix total facturé.**

**Relève de Toque au vestiaire des avocats du Palais de Justice de Paris vers le cabinet parisien de l'avocat.**

Offre 1 : 1 toque, 2 fois par mois : 30 euros HT par mois

Toque supplémentaire 8 euros HT par mois:

Ramassage courrier Palais : 6 euros HT

Offre 2 : 1 toque, 1 fois par semaine : 45 euros HT par mois

Toque supplémentaire 12 euros HT par mois

Ramassage courrier Palais : 10 euros HT

Offre 3 : 1 toque, 2 fois par semaine : 80 euros HT par mois

Toque supplémentaire 18 euros HT par mois

Ramassage courrier Palais : 16 euros HT

Offre 4 : 1 toque, tous les jours 185€ euros HT par mois

Toque supplémentaire 40€

Ramassage courrier Palais : 22 euros HT

**Toque Province** : Même tarification que les formules parisiennes

Expédition à vos frais

**Dépôt et retrait d'actes et dossiers**

Paris : 25 euros HT la démarche

Nanterre : 45 euros HT la démarche

Versailles/Bobigny/Créteil : 65 euros HT la démarche

Evry : 95 euros HT la démarche

Autres : sur devis

Les actes et dossiers sont relevés à votre cabinet le matin, à partir de 9 h pour dépôt en juridiction dans la journée, sauf urgence sur demande.

15 minutes d'attente sont comprises dans le tarif, au-delà, 5 euros HT par tranche de 10 minutes.

### 6. MODALITES DE PAIEMENT

Les factures sont envoyées par mail et les copies déposées dans votre toque.

**Relève Toque** : La facture est éditée trimestriellement et payable sous 45 jours.

**Dépôt/Retrait Acte** : La facture est éditée mensuellement et payable dès réception.

### 7. RESILIATION

Abonnement sans engagement de durée.

Tout mois commencé est effectué et dû.

La demande doit être envoyée par lettre recommandée avec AR à : Paris Avocat Services – Vincent Julcour – 30 rue Berthollet 75005 PARIS

La résiliation prendra pleinement effet le mois suivant la demande de résiliation.